

LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 24 - OCTOBRE 2013

LE BASKET-BALL EN ÎLE-DE-FRANCE

Déjà bien implanté sur le territoire, le basket francilien est en développement depuis 5 ans. Il souffre cependant de trois handicaps : des équipements saturés, une sous-représentation de la pratique féminine et un haut niveau à renforcer, du moins chez les valides.

L'Île-de-France, 2^e région de basket en nombre de licences

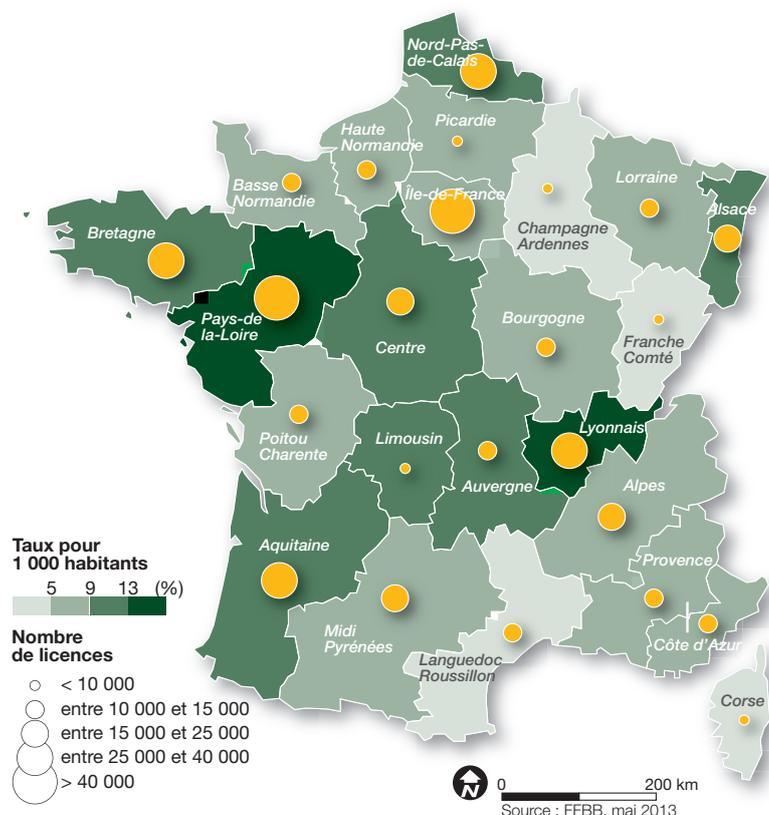
Les enquêtes sur les pratiques sportives des Franciliens, menées chaque année depuis 2007 par l'IRDS, indiquent que 3 % des personnes de 15 ans et plus ont pratiqué le basket au moins une fois dans l'année et 1 % soit environ 79 500 personnes déclarent s'y adonner régulièrement⁽¹⁾. Parmi ces derniers, deux tiers l'ont fait de manière encadrée et un tiers de manière exclusivement autonome en dehors de tout encadrement. La pratique encadrée se déroule principalement au sein des clubs de la ligue Île-de-France de basket affiliée à la Fédération française de basket (FFBB). Avec 59 520 licences recensées au cours de la saison 2012-2013, l'Île-de-France est la deuxième ligue régionale de basket derrière celle des Pays-de-la-Loire et ses 61 840 licences. Cependant, rapporté à la population, le nombre de licences situe la région francilienne à un rang plus modeste. En effet, ce taux de pénétration la place en 18^e position avec 5,4 licences pour 1 000 habitants, un taux bien inférieur à la moyenne nationale (8,4 licences pour 1 000 hab.).

Les Pays-de-la-Loire restent en revanche à la première place avec un taux près de quatre fois supérieur au taux francilien (19 licences pour 1 000 habitants). Puis viennent les ligues du Lyonnais⁽²⁾ (13) et de l'Alsace (12). La zone ouest mais également l'axe central Aquitaine-Lyonnais (cf. carte 1) présentent en moyenne des taux de pénétration plus importants.

Cette diffusion spatiale du basket n'est pas sans lien avec l'histoire des patronages paroissiaux et leurs sections sportives qui ont façonné en leur temps une partie de la pratique sportive française. Si la gymnastique en était l'activité principale, d'autres sports s'y développent par la suite et plus particulièrement le basket-ball qui se veut avant tout un jeu éducatif de plein air. Les patronages catholiques, bien implantés dans les campagnes de Bretagne, des Pays-de-la-Loire et du Lyonnais ont fait de ces régions des terres de basket. Elles ont bénéficié et bénéficient toujours de la renommée de grands clubs historiques constituant un réel facteur d'identification régionale : Le Mans et Cholet (Pays-de-la-Loire), Villeurbanne et Roanne (Lyonnais), Strasbourg (Alsace), Pau-Orthez (Aquitaine)...

(1) Au moins une fois par semaine.
(2) Le découpage en Ligues régionales de basket ne se calque pas complètement sur le découpage administratif régional français. Il existe 24 ligues pour 22 régions métropolitaines.

Carte 1 - Nombre de licences et taux de pénétration du basket selon les régions



2^e sport collectif francilien

En Île-de-France, patronages et basket étaient également fortement ancrés. Pour la seule région parisienne, la fédération des patronages comptait 110 équipes⁽³⁾ en 1925, auxquelles s'ajoutaient près d'une soixantaine d'équipes au sein de la Fédération française d'athlétisme qui accueillait à cette époque l'activité avant que ne soit créée la Fédération française de basket-ball en 1932. Avec le temps, d'autres structures, d'autres disciplines, sont venues concurrencer et réorganiser le sport dans la région. Aujourd'hui, en nombre de licences, le basket occupe la 6^e place parmi les ligues franciliennes unisport (cf. tableau 1 et 2) à égalité avec le handball⁽⁴⁾. Et ils sont tous deux parmi les principaux sports collectifs de ballon, devant le rugby et le volley mais derrière le football.

Au sein de l'Île-de-France (cf. carte 2), le nombre de licences, le taux de pénétration ou encore la taille moyenne des clubs varient en fonction des départements (cf. tableau 3). C'est dans l'ouest et le sud de l'Île-de-France que le basket est le mieux implanté. Les Yvelines et l'Essonne présentent les taux de pratique les plus élevés. Ces deux départements arrivent en tête dans chacun des indicateurs de la pratique du basket (nombre de licences, taux de pénétration, nombre de clubs).

À l'inverse, à Paris, la discipline est moins bien implantée, avec un taux de pénétration deux fois plus faible que dans l'ensemble de la région. Les installations sportives sont saturées dans la capitale et freinent, semble-t-il, toutes velléités de développement. Pour autant, la discipline est la mieux représentée vis-à-vis de ses principales « concurrentes » qui occupent les mêmes équipements. Avec 5 000 licences enregistrées, le comité parisien rattaché à la FFBB se place nettement devant celui de badminton (2 963), celui de handball (2 485) et très loin devant le volley (1 722).

Tableau 1 - Les 10 premières ligues franciliennes unisport olympiques et non olympiques

Disciplines	Nombre de licences en 2012
Tennis	245 399
Football	231 163
Judo-jujitsu	108 010
Golf	107 101
Équitation	101 226
Handball	59 994
Basket-ball	59 522
Natation	55 240
Karaté	54 228
Gymnastique	51 758

Source : Statistiques licences des Fédérations et ligues concernées, Saison sportive 2012/2013.

Tableau 2 - Nombre de licences en Île de France et en France dans les 5 principaux sports collectifs

Disciplines	Île-de-France		France	
	Nombre de licences	Taux de pénétration (licences/1 000 hab.)	Nombre de licences	Taux de pénétration (licences/1 000 hab.)
Football	231 163	21,0	1 976 963	34,5
Handball	59 994	5,4	442 989	7,7
Basket-Ball	59 522	5,4	479 520	8,4
Rugby à XV	37 598	3,8	450 100	7,9
Volley Ball	18 958	1,7	83 807	1,5

Source : Statistiques licences des Fédérations et ligues concernées, Saison sportive 2012/2013

(3) Jean Marie Jouaret, *La fédération des sections sportives des patronages catholiques de France (1898-1998)*, Paris, L'Harmattan, 2012.

(4) Parmi les 59 994 licences comptabilisées pour le handball, 23 % sont des licences dites « événementielles ». Celles-ci sont prises lors de tournois de fin d'année et lors d'opérations avec les scolaires les mercredis et samedis dans le cadre de tournois de Mini-Hand.

On observe également que la Seine-Saint-Denis est en retrait par rapport aux autres départements. Mais il est vrai qu'elle présente globalement, toutes disciplines confondues, un taux de pratiquants sportifs inférieurs au reste de la région.

Une large diffusion spatiale...

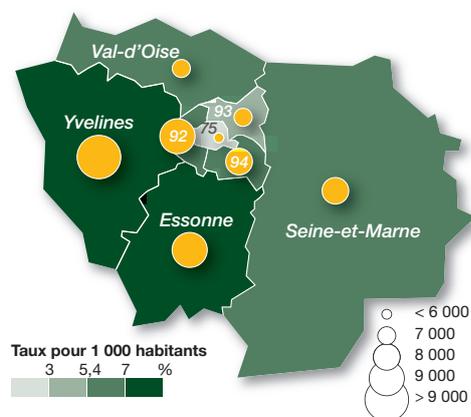
Les 408 clubs de basket franciliens (cf. carte 3) sont répartis sur 335 communes, et un quart des communes franciliennes accueille un club.

À titre de comparaison, le handball, avec un nombre de licences assez proche, présente une concentration géographique plus importante, avec 194 clubs répartis sur 204 communes.

Comparé au reste du territoire français, les clubs de basket d'Île-de-France ont la particularité de compter un plus grand nombre de licenciés (en moyenne 146 licenciés par club contre 108).



Carte 2 - Nombre de licences et taux de pénétration du basket dans les départements franciliens



Toutefois ils sont en moyenne plus petits que ceux du handball qui comptent 310 licences par club (236 hors licences événementielles).

Paris se situe en marge avec de nombreux clubs de petites tailles (88 licences par club). Ceci s'explique notamment par la présence de nombreux clubs d'entreprise comprenant peu de licenciés. Comme le montre la carte 2, la grande majorité des clubs sont concentrés à l'intérieur de l'agglomération parisienne. Cependant, l'assise locale du basket est très large puisque la quasi-totalité (80 %) des communes d'Île-de-France compte au moins 1 licencié de basket au lieu de résidence (cf. carte 3).

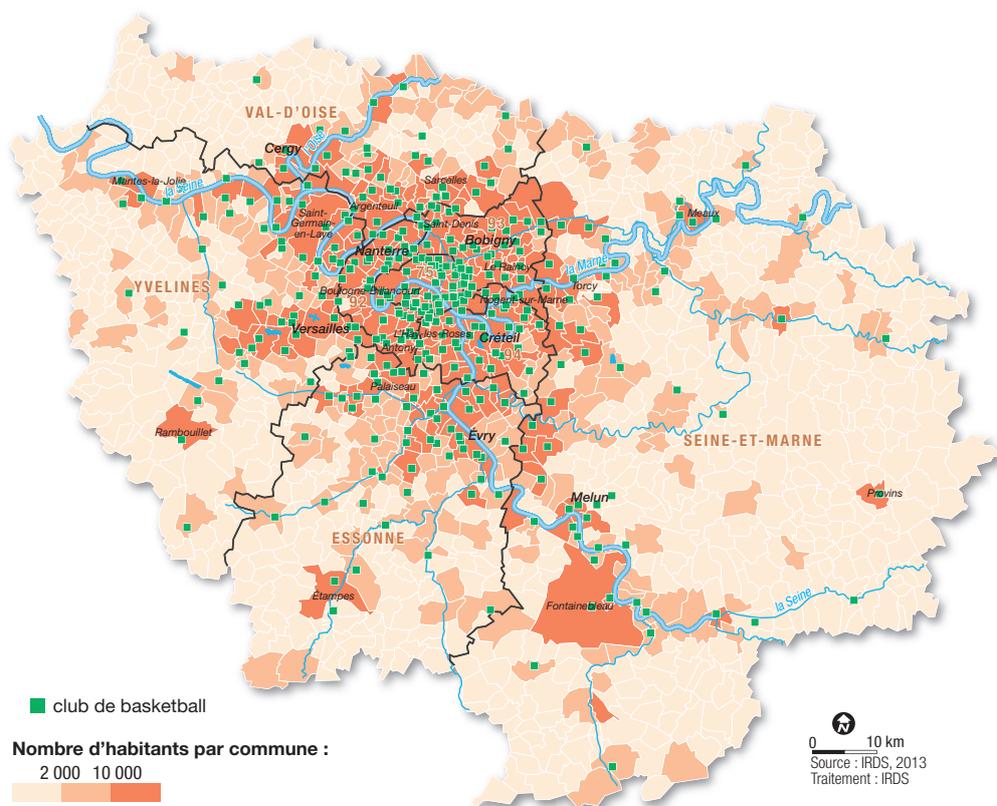
Le basket est toutefois peu implanté dans certains secteurs denses de l'agglomération, comme l'Est de la Seine-Saint-Denis (Sevrans, Montfermeil), le Sud des Hauts-de-Seine (Chatillon, Cachan, Châtenay-Malabry) ou encore le Sud du Val-d'Oise (Montmorency, Villiers-le-Bel).

Tableau 3 - Les chiffres du basket francilien par département

	Nombre de licences	Taux de pénétration (licences/1 000 hab.)	Part (%)	Nombre de clubs	Part (%)	Taille moyenne des clubs
Paris	5 088	2,4	8,5	58	14,2	88
Seine-et-Marne	7 885	6,3	13,2	59	14,5	134
Yvelines	9 732	7,4	16,4	61	15	160
Essonne	8 194	7,2	13,8	62	15,2	132
Hauts-de-Seine	8 002	5,5	13,4	41	10	195
Seine-St-Denis	6 171	4,3	10,4	40	9,8	154
Val-de-Marne	7 646	6,2	12,8	40	9,8	191
Val-d'Oise	6 804	6,1	11,4	47	11,5	145
Île-de-France	59 522	5,4	100	408	100	146
France	479 520	8,4	-	4 456	-	108

Source : Ligue Île-de-France de Basket-ball 2012-2013

Carte 3 - Clubs de basket et nombre d'habitants par commune



Dans ces villes, la présence forte et parfois historique d'autres disciplines qui entrent en concurrence sur les équipements limite peut-être le développement du basket, comme le volley à Châtenay-Malabry, ou encore le handball à Sevran, doublé du badminton à Sannois et Cachan.

Par département, les taux d'équipement susceptibles d'accueillir du basket et le poids de la discipline en leur sein semblent relativement corrélés. En sélectionnant dans le Recensement des équipements sportifs (RES) du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, les équipements répondant aux caractéristiques techniques de premier niveau⁽⁵⁾ dans l'homologation des terrains par la fédération⁽⁶⁾, on constate de fortes disparités. Yvelines et Essonne qui comptent chacun 20 équipements, pouvant accueillir du basket, pour 100 000 habitants (cf. Tableau 4), sont également les premiers

en termes de pratique. À l'inverse, à Paris, les équipements sont nettement moins nombreux, rendant la pratique plus difficile. Rapportés à la population, il y a deux fois moins d'équipements au sein de la capitale qu'au sein des départements de petite couronne et trois fois moins qu'au sein des départements de grande couronne.

Un haut niveau francilien à renforcer

Le basket est passé sport professionnel au milieu des années 1980. Aujourd'hui, sur les 16 clubs de Pro A (1^{re} division masculine) que compte le championnat de France masculin, deux sont domiciliés en Île-de-France: la JSF Nanterre⁽⁷⁾ et le Paris-Levallois. Aucun ne participe à la Pro B masculine et le championnat de France LFB (1^{re} division féminine) ne compte pas de club francilien. À titre de comparaison le handball offre cinq clubs en première division (quatre équipes masculines, une féminine) et le volley, deux (une équipe masculine et une féminine). La faible représentation de l'Île-de-France au sein de l'élite française est complexe à expliquer. Cependant on notera que le basket s'est développé au plus haut niveau dans des villes moyennes alors qu'il est sous représenté dans les grandes agglomérations. En analysant la compo-

(5) Surface au sol de 476m² minimum (28mx17m pour l'aire d'évolution), hauteur de plafond de 7 mètres au minimum un vestiaire avec douche.
 (6) Selon le règlement des salles et Terrains de la FFBB, le Basket-ball, dans le cadre d'une association sportive lui étant affilié doit pratiquer obligatoirement dans une salle bénéficiant d'un classement de la Fédération.
 (7) La JSF Nanterre vient d'être sacrée Championne de France de Pro A pour la saison 2012-2013 et disputera l'Euroligue en 2014.

Tableau 4 - Le nombre d'équipements par département

	75	92	93	94	77	78	91	95	IDF
Nb. clubs	58	41	40	40	59	61	62	47	408
Nb. équipements	99	112	134	142	174	210	182	133	1 186
Nb. équipements pour 100 000 hab.*	5,9	9,6	11,5	14,4	17,3	20	20	14,8	13,4

*Population des 5-60 ans uniquement. Source: RES - DRJSCS, 2013

sition de la Pro A, on trouve des villes comme Gravelines, Le Mans, Cholet, Orléans, Poitiers, Roanne. Le basket a une très forte assise locale dans ces villes et rempli globalement bien ses salles. En effet, avec une capacité moyenne de 4900 places (hors Île-de-France), les enceintes françaises de Pro A sont remplies en moyenne à 80 %.

Après analyse du graphique représentant la capacité des salles (cf. graphique 1), le taux de remplissage et la population des villes, plusieurs constats peuvent être faits :

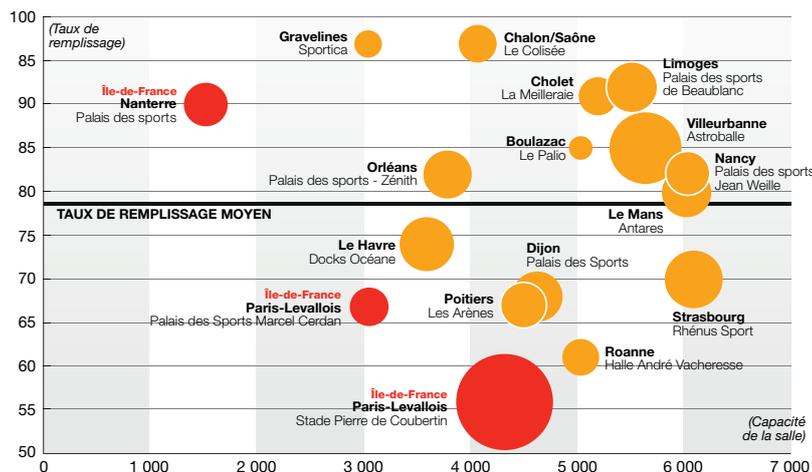
- sur les quatre premiers du Championnat de France, les deux plus hauts taux de remplissage (97 %) sont atteints par deux clubs ayant des salles d'une capacité de 3 000 et 4 000 places. Les salles de 6 000 places ont, malgré les bons classements des clubs qui leur sont rattachés, plus de difficultés à être remplies ;
- les deux clubs franciliens sont atypiques parmi la Pro A et connaissent une faible notoriété par rapport à d'autres grands clubs de province. Nanterre dispose en outre de la plus petite salle, avec environ 1 500 places, mais cette dernière est remplie à 90 % lors des matchs.

locale. En effet 35 % des spectateurs résident à Nanterre même. Quant au Paris-Levallois, du fait de sa double appartenance⁽⁹⁾, il doit jouer en alternance sur deux salles. À l'inverse de la JSF Nanterre, ces salles ont une capacité d'accueil plus importante mais en contrepartie, le club a plus de mal à les remplir (61 % de taux de remplissage moyen). Cependant, il faut considérer

(8) Enquête en cours sur l'aire d'attraction des spectateurs des grands clubs franciliens.

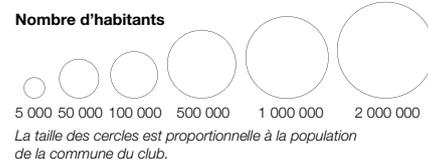
(9) Le Paris-Levallois est le fruit d'une convention de 3 ans renouvelable entre le Paris Basket Racing et le Levallois Sporting Club et les deux municipalités concernées.

Graphique 1 - Capacité et taux de remplissage des salles de Pro A



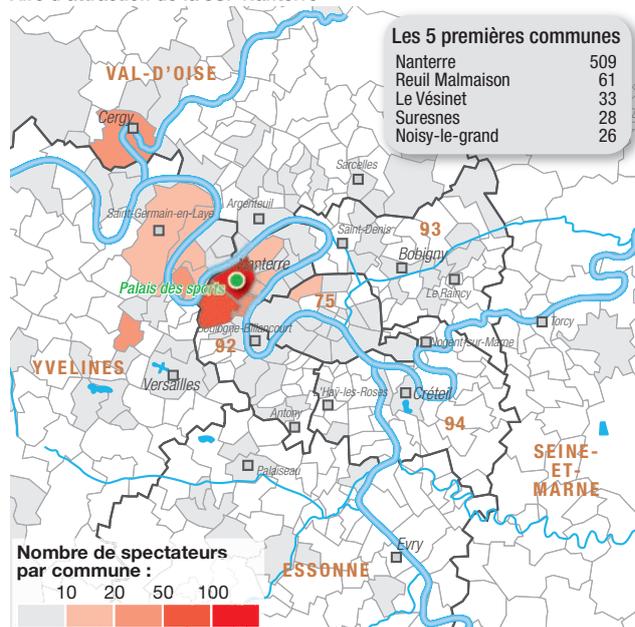
Une enquête réalisée par l'IRDS⁽⁸⁾ montre, par ailleurs, que près des deux tiers des spectateurs résident à 10 km et moins du Palais des sports où joue le club de la JSF Nanterre (cf. carte 4), confirmant ainsi une aire d'attraction plutôt

Source : Ligue Nationale de Basket-ball, Affluence à la mi-saison 2012-2013
 Lecture du graphique : Le Palais des Sports de Nanterre d'une capacité (axe horizontal) de 1 519 places présente un taux de remplissage (axe vertical) moyen de 90 %.
 Note : Le Paris-Levallois Basket joue sur 2 salles depuis la fusion du Paris Basket Racing et du Levallois Sporting Club Basket en août 2007.



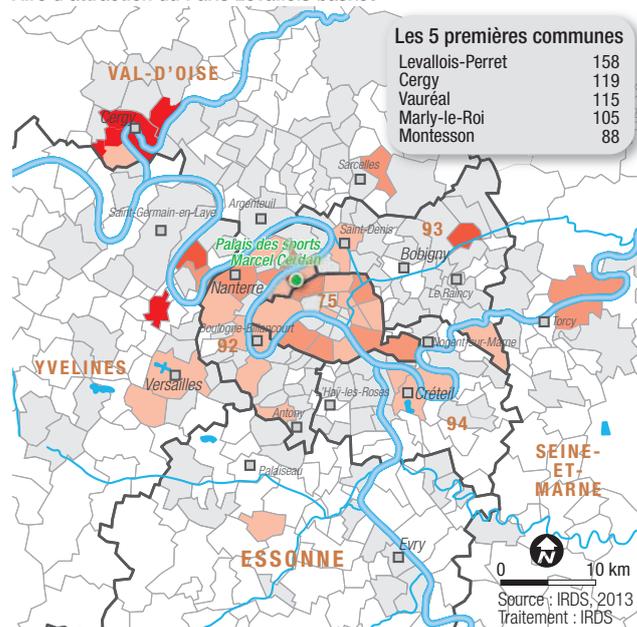
Carte 4 - Rayonnement des clubs franciliens de Pro A

Aire d'attraction de la JSF Nanterre



Enquête réalisée lors du match : JSF Nanterre / Orléans le 23/02/2013
 Fréquentation totale : 1 450 spectateurs

Aire d'attraction du Paris Levallois basket



Enquête réalisée lors du match : PLB / Dijon le 22/02/2013
 Fréquentation totale : 2 100 spectateurs

**L'intégralité
des jeunes issus
des pôles espoirs
franciliens intègre
le haut niveau
après leur formation
sportive.**

que les supporters viennent d'un peu plus loin, puisque les deux tiers des spectateurs qui assistent à un match au Palais des sports Marcel Cerdan, à Levallois, résident à 20 km au moins de la salle. Toutefois, il est à noter qu'il existe un lien entre les clubs de Pro A et le reste des clubs franciliens. Le club de Cergy est, par exemple, venu assister au match du Paris-Levallois Basket permettant ainsi d'accroître le nombre de spectateurs mais également d'étendre l'aire d'attraction du club. Ces différents éléments marquent l'absence d'une réelle identité régionale francilienne en basket. À titre de comparaison, les deux clubs de Pro A des Pays de la Loire attirent près de 3 spectateurs pour 1000 habitants alors que les deux clubs franciliens sont à moins de 1 pour 1000. Des performances qui restent par ailleurs bien inférieures à celles d'autres capitales européennes⁽¹⁰⁾⁽¹¹⁾.

Deux pôles espoirs franciliens en basket

L'Île-de-France dispose de deux pôles espoirs régionaux : un pôle féminin basé au CDFAS d'Eaubonne (95) et un pôle espoir masculin au CREPS de Châtenay-Malabry (92). Chaque année, des jeunes de 14-15 ans, issus de ces deux entités intègrent, l'INSEP au sein du pôle France, mais également les centres de formation des clubs professionnels masculins et féminins de province. De même, de très nombreux joueurs devenus professionnels ont été formés dans l'ensemble des clubs franciliens sans être passés par un pôle espoirs. La particularité francilienne tient au fait que l'intégralité des jeunes issus des pôles espoirs de la région intègre le haut niveau après leur formation sportive. Ceci s'explique notamment par le vivier très important de basketteurs permettant une sélection de très bon niveau.

(10) Ce constat ne concerne pas uniquement le basket. Le volley, le hand ont des résultats similaires en comparaison européenne.

(11) D'après la Revue SPORT 804 du 5 avril 2013, les clubs de basket-ball de la région madrilène attireraient en moyenne 88 spectateurs pour 1000 habitants.



**Une professionnalisation croissante
des clubs depuis 10 ans**

Même si les clubs essaient de plus en plus de se professionnaliser, les bénévoles restent les membres actifs des associations. 38 % des clubs de basket comptent entre 5 et 10 bénévoles et 37 % en compte plus de 10. Concernant l'emploi sportif, un quart des clubs embauche un salarié en CDD (sous la forme de contrat aidé, souvent à temps réduit) et 37 % en CDI. Former les clubs à accueillir des salariés, et structurer l'emploi, sont des missions que se donne comme objectif la ligue francilienne.

**De bons résultats dans le handi-basket
et dans le sport adapté**

Que ce soit pour les personnes en situation de handicap physique ou de handicap mental, le basket francilien est une terre d'excellence.

Le handi-basket, appelé également « basket-fauteuil » est composé de 22 clubs, dont 2 sections handisports, implantés au sein de clubs « valides ». En termes de licenciés, la pratique se concentre quasi exclusivement chez les seniors et chez les hommes (97 % des 210 licenciés). Avec deux clubs au niveau européen (Meaux et le CAP SAAA Paris), auxquels il faut ajouter sept équipes au niveau national (deux à Corbeil-Essonnes, Saint-Ouen, Clichy, Gennevilliers, et les deuxièmes équipes de Meaux et de Paris), le basket-fauteuil francilien constitue le très haut niveau français. Pourtant, les freins au développement de la discipline sont nombreux : coût du matériel, manque de créneaux et équipements inadaptés (sols mous ou absence de salle de stockage du matériel...) mais aussi manque d'encadrants ou encore difficultés de transports. La pratique du basket pour les personnes en situation de handicap mental est encadrée par le Comité Régional du Sport adapté d'Île-de-France. Cinq clubs proposent du basket sur les 91 structures de sport adapté. Ce sport est une des disciplines majeures de ce comité, en termes de niveau de pratique. Le Pôle France Sport adapté Basket se situe à l'INSEP depuis 2012, et est encadré directement par le comité francilien grâce à la reconnaissance ministérielle de haut-niveau. La région compte huit sportifs de haut-niveau et la majorité des joueurs de l'équipe de France de basket sont des sportifs licenciés en Île-de-France. Deux clubs, le CM de Choisy-le-Roi et l'Elan de la Marne à Champigny occupent chaque année les deux premières places des classements nationaux.

Une croissance des effectifs en lien avec la médiatisation de la discipline

Cette croissance s'amorce il y a un peu plus de vingt ans. Au début des années 1990, le basket connaît un renouveau en France, lié principalement à l'imprégnation du modèle américain. En effet, la venue des meilleurs joueurs du championnat professionnel nord-américain (NBA) aux jeux olympiques de 1992, à Barcelone, a dopé la croissance du nombre de licences dans tout l'hexagone. La fameuse « Dream Team » (équipe de rêve), surnom donné à cette équipe nationale américaine, a révolutionné l'image du basket. Cependant, les conséquences n'ont pas toutes été positives notamment pour la pratique féminine. C'est aussi à cette période que la principale ligue de basket-ball nord-américaine, la NBA, voit ses matchs retransmis par les médias français⁽¹²⁾. Toujours sur le modèle américain, c'est aussi l'avènement en France du basket de rue et le développement des playgrounds (terrains de jeux extérieurs en accès libre).

Cependant, les clubs, peu préparés à l'accueil et la prise en charge de cet afflux soudain et massif de débutants en attente d'un jeu différent, plus physique et plus spectaculaire, font difficilement face. Il s'en suit une baisse puis une stagnation du nombre de licences dans les clubs entre 1995 et 2000 et ce, peut-être, au profit du basket de rue.

Il faut attendre le début des années 2000, pour voir la courbe s'infléchir à nouveau. Au cours des dix dernières années, le basket francilien a connu une croissance de ses effectifs de l'ordre

de 30 % soit 13 700 licences supplémentaires entre 2002 et 2012, contre 12,2 % en moyenne pour la France. La région capitale est par ailleurs celle qui a connu, avec le Nord Pas de Calais (+22 %), le plus fort accroissement.

En réalité, on distingue plusieurs phases dans la progression des effectifs licenciés au cours des dix dernières années : une augmentation rapide et importante entre 2002 et 2005 ; une stagnation des effectifs jusqu'en 2007 ; une légère baisse les saisons suivantes ; et enfin une augmentation continue et importante depuis 2009.

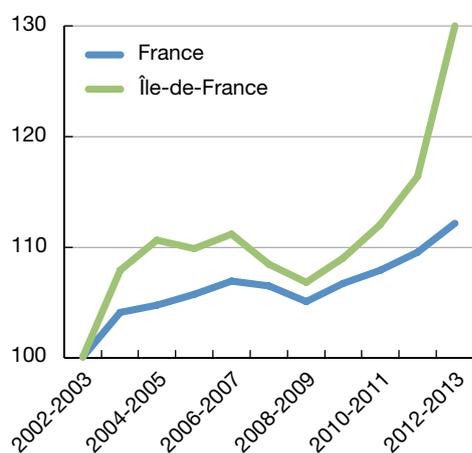
Depuis le début de la saison sportive de 2012, la FFBB a enregistré de nombreuses nouvelles licences avec un total de 480 000 soit 11 400 licenciés de plus qu'en 2011. Quant à la ligue Île-de-France, elle compte à ce jour 6 200 licences de plus que la saison précédente, soit une augmentation de 11,6 %.

Il est vrai que depuis deux années, cette discipline est portée par un certain engouement médiatique. D'abord, les équipes françaises ont réalisé de bonnes performances aux championnats d'Europe de l'été 2011 (bronze pour les filles et argent pour les garçons) ; et surtout la présence de nombreux français de NBA⁽¹³⁾ dans le championnat de France à la rentrée de la saison 2011-2012 a donné un énorme coup de projecteur sur le bas-

(12) Arrivée de la NBA sur Canal +.

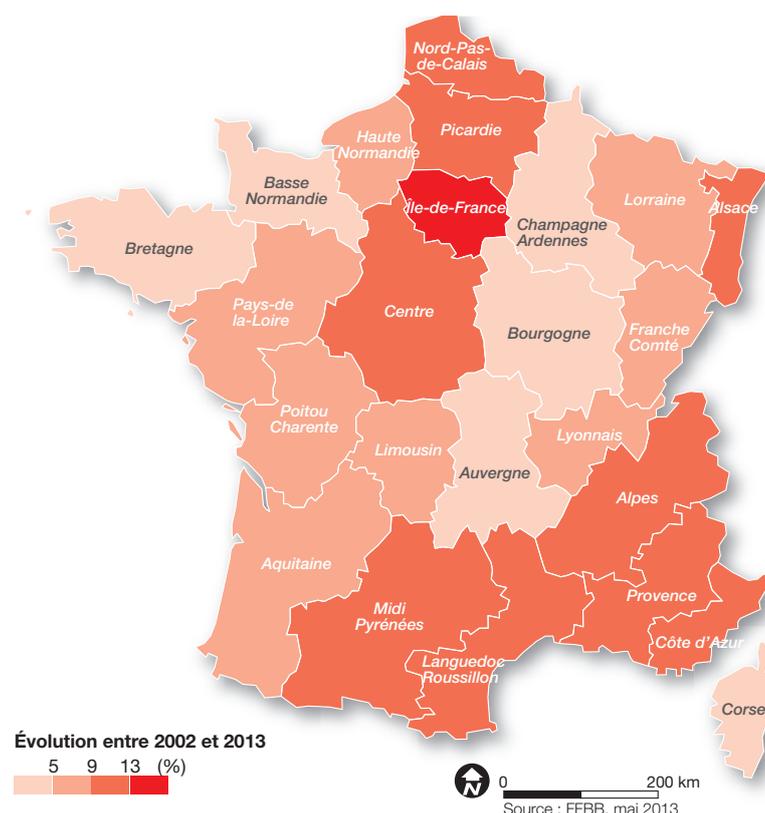
(13) Le « Lock out » ou la « grève » patronale au sein de la NBA a permis aux 7 meilleurs joueurs français de jouer au sein du championnat de France jusqu'à Noël 2011.

Graphique 2 - Rythme d'évolution du nombre de licences en Île-de-France et en France depuis 10 ans (base 100)



Source : Fédération Française de Basket-ball, 2013
Lecture du graphique : pour 100 licences en 2002, l'Île-de-France en compte 130 contre 112 en France en 2013.

Carte 5 - Évolution des licences depuis 2002 selon les régions



ket français dans l'ensemble des médias. L'été dernier, la médaille d'argent remportée par l'équipe de France féminine aux Jeux olympiques de Londres semble avoir profité à l'ensemble du basket français. Enfin, les équipes nationales françaises terminent l'année 2013 brillamment. Les féminines ont remporté la médaille d'argent à l'Euro féminin et l'équipe de France masculine vient de remporter, pour la première fois de son histoire, le titre européen. Nul doute que ces récents résultats vont susciter un engouement des plus jeunes pour ce sport et accroître la pratique.

Néanmoins, le développement de la discipline sur le territoire reste assez fragile. Le basket et l'ensemble des sports de salle se font concurrence dans les enceintes sportives. L'essor du futsal, le succès grandissant du badminton (cf. Dossier de l'IRDS N° 12), ou encore la présence médiatique importante du handball obligent à un plus grand partage des créneaux d'entraînements dans les équipements déjà fortement saturés. Il n'est pas certains que les clubs réussiront à absorber et conserver ces nouveaux licenciés dans une pratique renouvelée et adaptée à leurs attentes.

Le cœur de l'agglomération a porté la croissance de ces dernières années

En Île-de-France, l'évolution des licences au cours des dix dernières années a été très inégale selon les territoires (cf. graphique 3). Les départements des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis ont vu leurs effectifs augmenter respectivement de 49 %, 48 % et

45 %, ce qui représente entre 1 900 et 2 600 licences supplémentaires entre 2002 et 2012. Cette croissance a été absorbée principalement par les clubs existants puisque seul quatre clubs auraient été créés sur la période, deux dans le 93 et dans le 92. La capitale a également enregistré une augmentation importante de ses effectifs en dix ans avec 1 300 licences supplémentaires (+35 %) sans que le nombre de clubs ne change. L'Essonne est le seul département qui a connu une nette augmentation du nombre de structures d'accueil (+7 %) avec une variation d'effectifs de + 26 %. Les Yvelines (+16 %), le Val-d'Oise (+19 %) et la Seine et Marne (+18 %) ont enregistré des variations de leurs effectifs certes moins fortes qu'en proche couronne mais tout de même conséquentes.

Une pratique jeune et essentiellement masculine en Île-de-France

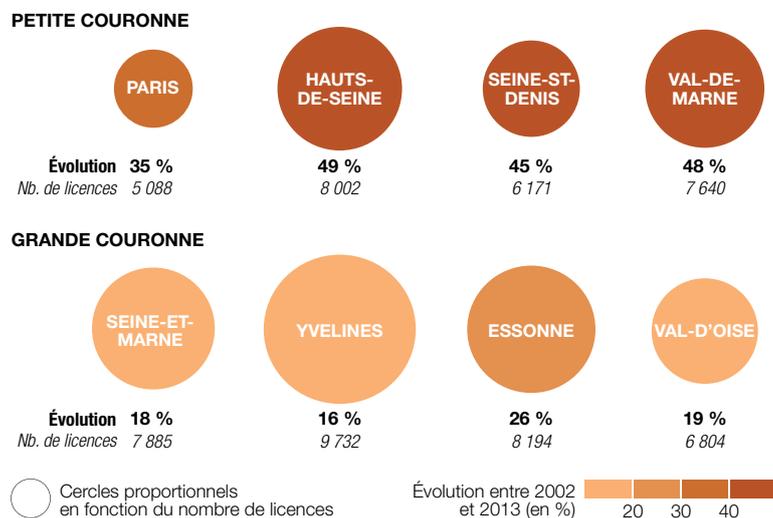
Que ce soit en club ou dans la rue de manière auto organisée, la pratique du basket en Île-de-France est une pratique essentiellement masculine et jeune.

Le développement d'un modèle masculin aux dépens de la pratique féminine

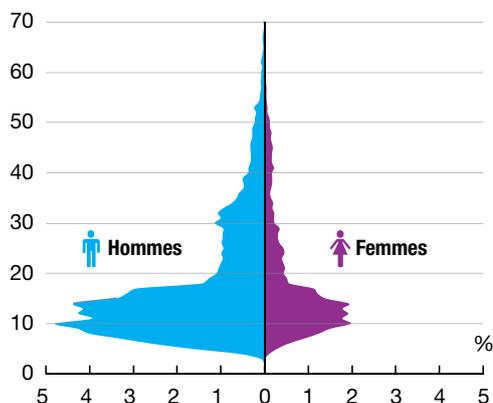
Avec une part de licences féminines particulièrement basse (26 %) par rapport aux autres ligues régionales métropolitaines, le basket francilien se démarque des autres sports collectifs de salle. À titre de comparaison, le handball et le volley francilien comptent respectivement 32 % et 46 % de femmes⁽¹⁴⁾.

(14) Contre 35 et 46 % au niveau national.

Graphique 3 - Les licences franciliennes et leur évolution depuis 2002



Graphique 4 - Pyramides des âges des licenciés franciliens



Source : Ligue Île-de-France de Basket-ball/Saison 2011-2012.
Lecture du graphique : Les garçons de 15 ans représentent 3,5 % des licenciés de basket alors que les filles de 15 ans en représentent 1,4 %.



J.-C. Barodolle bar Floréal, photographie/AU 10F

Le basket n'est pourtant pas historiquement un sport masculin. Il a même longtemps eu une image de sport féminin. En 1985, la discipline se situait au 14^e rang des sports les plus pratiqués par les femmes et faisait mieux que le volley (16^e rang) et le hand (20^e rang)⁽¹⁵⁾.

Ce phénomène de masculinisation de la pratique du basket est particulièrement marqué en Île-de-France puisque la région présente le taux de féminisation le plus bas de France (38 % au niveau national). En outre, des ligues telles que les Pays-de-la-Loire et les Pyrénées avec 47 % de femmes, ou d'autres encore comme le Limousin, l'Auvergne et la Bretagne (autour de 44 %) laissent à penser que le basket est toujours en mesure d'attirer un nombre conséquent de pratiquantes. Mais il est vrai qu'avec l'arrivée en France du modèle américain, plus athlétique et masculin, l'image de ce sport s'est fortement « virilisée » aux dépens d'une version plus féminine du jeu. Un modèle qui a conquis les instances dirigeantes, au demeurant fortement masculines, et qui explique en partie que ligues et clubs n'aient pas cherché à contrer le phénomène, du moins dans un premier temps. C'est pourquoi, à l'exception des territoires cités plus haut, qui connaissaient historiquement une solide représentation du basket féminin portée parfois par des équipes réputées, le basket s'est, selon les régions, progressivement masculinisé. C'est particulièrement le cas en Île-de-France où la forte croissance enregistrée au cours des dix dernières années s'explique pour près de 90 % par l'aug-

mentation du nombre de licences masculines. Et de fait, au sein des comités franciliens, la part des féminines oscille entre 25 % dans le Val-d'Oise et 28 % dans l'Essonne et le Val-de-Marne. Le Comité des Hauts-de-Seine détient le taux le plus faible avec seulement 22,5 % de licences féminines. De plus, le développement du basket de rue au cours des années 1990 n'a pas non plus joué en faveur du basket féminin. Parmi les pratiquants réguliers des playgrounds franciliens, 87 % sont des jeunes hommes et seulement 13 % des jeunes femmes⁽¹⁶⁾.

Pour justifier les faibles taux de pratique féminine, les clubs franciliens évoquent⁽¹⁷⁾ pour la plupart le manque de créneaux horaires ainsi que le manque d'entraîneurs. Et c'est précisément le manque d'heures accordés aux équipes féminines au profit des équipes masculines et le manque d'entraîneurs ayant l'ambition de les encadrer qui a aussi contribué à affaiblir la pratique féminine. Cela est peut-être d'autant plus vrai en Île-de-France où, face à la pénurie et à la saturation des équipements, les clubs ont dû procéder à des choix plus drastiques, généralement en faveur de la pratique dominante. Aujourd'hui, la situation est telle que les effectifs féminins sont parfois insuffisants pour la mise en place d'une équipe dans le club. Un phénomène qui n'aide pas *a fortiori* à la fidélisation des quelques inscrites. Afin de pallier ce manque, la Ligue Île-de-France envisage de créer trois ou quatre clubs référents par comité départemental dans lesquels les joueuses se retrouveraient. Si cette solution permettra à quelques-unes, les plus motivées, de poursuivre une pratique compétitive, parfois loin de chez elles, elle ne modifiera en rien le problème à la base. En outre, une chose en entraînant une autre, la faible représentation des basketteuses ne contribue pas au développement d'un encadrement féminin susceptible d'attirer à leur tour des jeunes filles. Sur les 500 éducateurs qui partent chaque année en formation sur les quatre niveaux de la formation initiale fédérale (mini basket, initiateur, entraîneur jeunes et régional), la part des femmes y est minime. Sur les 40 entraîneurs de niveau régional formés on ne compte aucune femme. Elles sont légèrement plus nombreuses dans le premier niveau mais restent minoritaires et concentrées essentiellement sur le mini-basket: environ 1/3 des stagiaires en formation. Le basket francilien doit renouveler son offre en faveur de la pratique féminine et afficher une politique réellement volontariste pour augmenter une pratique de proximité chez les plus jeunes. Certains clubs le font et obtiennent déjà des résultats.

L'Île-de-France présente le taux de pratique féminine le plus bas de France.

(15) Paul Irlinger, Catherine Louveau, Michèle Métoudi, *Les pratiques sportives des Français, décembre 1987* - INSEP.

(16) Source IRDS, enquête EPSF 2007-2010.

(17) Lors d'un sondage auprès des clubs franciliens, figurait une question sur les raisons pour lesquelles les femmes sont peu nombreuses à pratiquer le basket.



Le basket, précurseur d'un développement de l'offre auprès des jeunes enfants

Le basket à destination des tous jeunes (le mini-basket) avec un matériel adapté (ballons de taille réduite et paniers ajustables), a été créé en France dès les années 1950, mais c'est surtout au début des années 1980 que le principe se développe au sein de la FFBB.

Aujourd'hui, les jeunes enfants de 4 à 10 ans, représentent 28 % des effectifs de la ligue francilienne, un taux équivalent au taux national (29 %). À titre de comparaison, avant qu'il ne mette en place son projet de Minibad à destination des jeunes publics, le badminton détenait en 2010 seulement 4 % de moins de 11 ans.

On notera que dès les plus jeunes catégories (4 à 10 ans), les filles sont sous représentées en Île-de-France. Elles constituent seulement 23 % des effectifs alors qu'elles atteignent 38 % au niveau national.

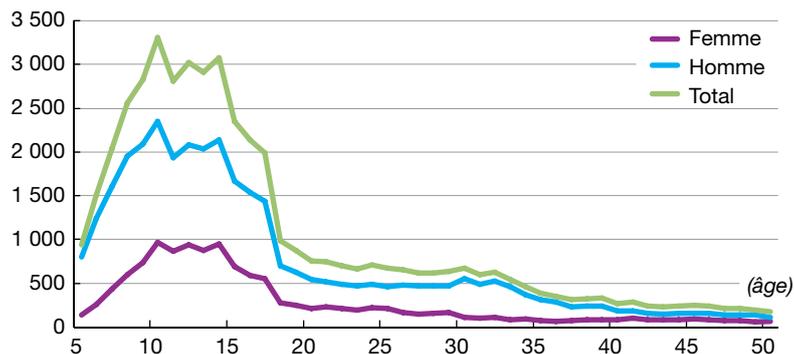
Globalement, les courbes franciliennes de distribution par âge montrent qu'il y a moins de filles quelle que soit la tranche d'âge mais que leur présence est plus concentrée sur la catégorie des 10 et 14 ans.

Comme pour les autres disciplines sportives, on observe chez les garçons et chez les filles deux périodes d'abandon de la pratique en club : l'une après 14 ans et l'autre après 17 ans.

(18) Le streetball est un terme déposé par l'équipementier Adidas et montre que le développement de cette pratique est aussi une histoire commerciale.

(19) Vieille Marchiset Gilles, Sports de rue et pouvoirs sportifs, Presses universitaires Franc Comtoises, 2003.

Graphique 5 - Nombre de licences par âge et par genre



Source : Ligue Île-de-France de Basket-ball/Saison 2011-2012.

Des pistes de développement ? Le basket en liberté et le 3 contre 3

Le phénomène n'est en fait pas nouveau. Plutôt dénommé basket de rue, ou «streetball»⁽¹⁸⁾ par ses pratiquants, la fédération lui préfère le nom de «basket en liberté» pour échapper à une image de sport de banlieue qui risquerait de ghettoïser la pratique. Présent dès les années 1980, le basket de rue se déploie sur les terrains de plein air. Les joueurs, utilisent dans un premier temps les plateaux sportifs extérieurs à destination des cours d'éducation physique et sportive mis en place dans les années 1960 auxquels s'ajouteront dans les années 1990, les playgrounds en accès libre construits à cet effet par les communes. Le basket de rue est pratiqué essentiellement par des garçons, de manière auto organisée avec des règles, des effectifs et des espaces flexibles. Il se joue le plus souvent à 3 contre 3, mais aussi en nombre pair voire en équipes de nombre inégal, généralement sous un seul panier. Le jeu est plus physique qu'au sein des clubs et privilégie les actions spectaculaires. Cette pratique se développe dès le départ en dehors du sport fédéral, voire en opposition. La fédération tentera à maintes reprises de maîtriser son développement en essayant de l'intégrer de diverses manières en son sein. En effet⁽¹⁹⁾, elle souhaite conserver la maîtrise de la pratique du basket afin de renforcer sa crédibilité auprès de son ministère de tutelle lequel de son côté aide les collectivités à implanter des playgrounds. Elle doit également faire face à la concurrence des firmes commerciales (Adidas, Nike...) qui organisent des tournois. Au début des années 1990, elle crée une structure spécifique appelée «Basket en liberté» qu'elle intègre à sa commission «jeunes». S'ensuit des campagnes d'information, l'organisation de tournois itinérants et de camps de basket l'été. Mais l'accompagnement de ce mouvement se révèle compliqué, d'autant que des dissensions existent au sein de la fédération : s'agit-il d'accompagner ou de contrôler? De développer ou de maîtriser? Dès 1995, la fédération se donne comme nouvel objectif de développer le basket au sein du secteur scolaire, un but qui lui semble plus profitable au développement de la pratique en clubs.

Pour autant, l'idée de maintenir le lien entre les deux formes de pratique, en club et dans la rue, n'a jamais été abandonnée. La fédération, en organisant depuis plusieurs années des formations de moniteur de basket plein air ou d'ambassadeur de basket en liberté, tente encore aujourd'hui de l'encadrer. Dans le même état d'esprit, les ligues orga-

nissent des camps de basket⁽²⁰⁾. Mis en place pour la première fois il y a une vingtaine d'années, ces camps se déroulent principalement l'été et permettent aux enfants licenciés ou non de s'initier ou de se perfectionner.

Enfin, la fédération se positionne aujourd'hui fortement sur le basket 3 contre 3. Ce jeu réservé jusque-là aux loisirs informels est en effet désormais réglementé par la Fédération internationale de Basket-ball⁽²¹⁾ et les premiers Championnats du monde⁽²²⁾ masculins, féminins et mixtes ont été organisés en 2012. Cette nouvelle pratique pourrait devenir olympique dès 2020 après une démonstration aux Jeux Olympiques de Rio 2016. Les ligues ont pour mission d'implanter cette « nouvelle » pratique sur les playgrounds en organisant tournois et classements et en supervisant l'arbitrage jusque-là auto organisé. Une licence (licence contact 3 contre 3) obligatoire pour participer aux épreuves a été créée à cet effet. Son coût est volontairement peu élevé et varie⁽²³⁾ entre 3 (inscription à un tournoi), 6 (pour les tournées d'été) et 9 euros (inscription annuelle). Elle s'inscrit dans la politique fédérale de restructuration complète de l'offre de licences (en club et hors club) et de conquêtes de nouveaux licenciés. Ses objectifs sont clairement énoncés dans les documents officiels. Il s'agit de mieux connaître les licenciés potentiels et d'accroître le positionnement du basket par rapport aux autres sports. Cette stratégie confirme si besoin est que les organisations sportives sont définitivement entrées dans une ère de concurrence.

La place du basket à l'école, vers une pratique renouvelée ?

À l'USEP⁽²⁴⁾, les statistiques indiquent que le basket a été pratiqué par 75 500 enfants lors de 4 800 rencontres.

Dans le secondaire, il demeure une activité de base des cours d'éducation physiques et sportives et un des principaux sports de l'UNSS. En effet, le basket est le deuxième sport collectif, derrière le handball⁽²⁵⁾. Près de 12 500 collégiens et lycéens franciliens le pratiquent dans les 540 associations sportives affiliées à l'UNSS, soit au total 9 % des licenciés tous sports confondus⁽²⁶⁾ et 41 % des associations UNSS. Comme pour les autres disciplines, la pratique est plus importante au collège qu'au lycée (80 % des inscrits sont issus du collège). Les filles sont davantage présentes dans les associations scolaires (35 %) qu'au sein de la Ligue Île-de-France de basket (26 %).

Le basket en cartes

La ligue Île-de-France de basket a intégré l'outil cartographique Visiau sport développé par l'IRDS. Cet outil permet de visualiser des cartes sur l'implantation des clubs dans la région, leurs caractéristiques mais aussi leurs aires d'attraction. Ces cartes à destination des acteurs du sport devraient favoriser le développement du basket en Île-de-France. Elles sont consultables sur le site internet de l'IRDS (www.irds-idf.fr) dans la rubrique « Cartes et SIG ».

Avec pour objectif de développer la pratique du basket auprès des jeunes, la fédération a mis en place au début des années 2000, d'abord auprès des écoles primaires, puis plus récemment, à destination des collèges et des lycées, des partenariats avec les principales fédérations scolaires. De fait, 41 % des clubs sont en relation avec des établissements scolaires, majoritairement avec les écoles primaires (35 %). 22 % sont en lien avec les collèges et 9 % avec les lycées⁽²⁷⁾.

Dans les années à venir, les académies entendent axer le développement du basket en EPS et à l'UNSS via la pratique du 3 contre 3 qui semble attirer plus les jeunes. À cet effet l'Académie de Versailles organisera prochainement un challenge inter-académique sur le 3 contre 3 et accueillera les championnats de France de minimes.

Au sein des universités et des grandes écoles, l'Île-de-France dénombre plus de 1 000 basketteurs (5 % des licences CRSU), répartis dans 140 équipes de basket, dont 43 équipes féminines. Le niveau du basket universitaire francilien n'est pas le plus élevé car ce sont souvent les équipes d'universités de province qui sont constituées des espoirs des grands clubs français. Depuis cette année, il est proposé en plus du basket classique des tournois de 3 contre 3.

Le basket reste ainsi un sport de premier plan au sein de l'école même s'il doit faire face à une diversification de l'offre et à la montée de « nouvelles » disciplines (badminton, futsal...).

Le développement du 3 contre 3, maintenant réglementé, pourrait contribuer à renouveler la pratique. Les règles en sont simples et intègrent la mixité ; sa pratique demande moins de place que d'autres sports (une moitié de terrain) et il peut se jouer en plein air ou en intérieur. Enfin, la fédération soutient sa diffusion (élaboration d'outils pédagogiques, dons de ballons etc.). Des atouts similaires à ceux qui ont permis en son temps au badminton de se développer et d'arriver à sa place actuelle (1^{er} sport au sein de l'UNSS⁽²⁸⁾).

(20) La ligue Île-de-France souhaite notamment généraliser ces camps à l'ensemble des départements franciliens.

(21) La FIBA souhaite que le 3 contre 3 devienne discipline olympique. Il sera en démonstration aux jeux de Rio en 2016.

(22) La France a récolté deux médailles d'or lors du 1^{er} Championnat du monde de 3 contre 3.

(23) Tarifs hors assurance.

(24) Union sportive de l'enseignement du premier degré.

(25) 22 % des licences des sports collectifs pour le basket contre 30 % pour le handball.

(26) Source : UNSS des trois académies franciliennes (Paris, Créteil et Versailles) Saison 2012-2013.

(27) Source : Enquête auprès des clubs menée par la Ligue IDF de Basket.

(28) Union nationale du Sport scolaire.

La pratique au sein des fédérations affinitaires, entre innovation et basket traditionnel

Contrairement à d'autres disciplines (football, badminton, gymnastique...), le basket est peu représenté au sein des fédérations affinitaires. Cependant, lorsque cette activité est proposée, ces fédérations tentent de se démarquer de la fédération délégataire en innovant et en proposant une pratique différente.

La mixité au cœur de la FSGT

Bien que le basket au sein de la Ligue Île-de-France FSGT ne soit pas le sport dominant (environ 130 licenciés au basket), celle-ci tente d'innover dans sa pratique. En effet, depuis deux ans, la Ligue essaie de mettre en avant la pratique du basket par le biais notamment de la mixité Hommes-Femmes. Les 15 clubs ayant une section basket en Île-de-France se rencontrent en semaine pour des matchs où la moitié des équipes sont mixtes (8 équipes mixtes engagées). Pour cela, la FSGT a introduit des règles dans le but d'équilibrer le jeu : pas le droit de décoller les pieds du sol afin de contrer un shoot féminin auquel cas le panier est accordé ; et un point de bonus sur les paniers féminins marqués. Les licenciés sont pour la plupart d'anciens pratiquants de club ayant moins de temps à consacrer au basket.

La FSCF à l'origine du basket

L'histoire du sport en France est étroitement lié à la Fédération Sportive et Culturelle de France, créée en 1898. Elle trouve son origine dans les œuvres de jeunesse de l'époque, les patronages.

Le basket en était l'une des activités phare au même titre que l'athlétisme, la gymnastique ou bien encore le football. À la naissance des fédérations délégataires, une majeure partie des licenciés se sont assez tournés vers ces dernières. Dorénavant le basket est minoritaire au sein de la fédération et de la ligue régionale. L'Île-de-France compte quelques 250 licences «compétitions» basket sur les 10200 toutes disciplines confondues. L'offre proposée se veut complémentaire de celle mise en place par la fédération délégataire sous forme de rencontres atypiques, de mixité dans les équipes, de rencontres familiales.

En conclusion

Avec 59 500 licences dans 417 clubs répartis sur un quart des communes franciliennes, le basket est bien ancré en Île-de-France. Mais ce constat masque des situations contrastées entre les départements. Très présent dans les Yvelines et l'Essonne, le basket est plus faible en Seine-Saint-Denis et à Paris. Pour autant, ce sont les comités départementaux du cœur de l'agglomération qui portent la croissance depuis quatre saisons.

Aujourd'hui, le développement du basket francilien passe nécessairement par une politique tournée vers la pratique féminine, particulièrement sous représentée dans la région. Le développement du 3 contre 3 en milieu scolaire (EPS et associations sportives) où elle y est toujours plus forte constitue un point d'appui pertinent et certainement porteur d'avenir. Plus généralement, la question des équipements en Île-de-France reste un point épineux pour beaucoup de ces disciplines de salles. ■

REMERCIEMENTS

Cette note a pu être réalisée grâce à la collaboration active de :
Ligue Île-de-France de Basket-ball :
Christian Auger, Pierre Buteau et Thomas Collet
Conseil régional d'Île-de-France :
Frédéric Sanaur et Michael Pouillard
DRJSCS : Caroline Jean-Davin
CROSIF : Damien Escaffre
CESER : Patrick Sieradzki
Comité Régional Handisport d'Île-de-France : Ryadh Sallem et Stéphane Binot
Comité Régional du Sport adapté d'Île-de-France : Marie-Paule Fernez
CRSU : Alexandre Quicq
UNSS Versailles : Cédric Gosse et Christophe Pouzet
Fédération Française de Basketball : Arnaud Dunikowski
FSCF : Gladys Bézier et Julien Mary

▼ POUR EN SAVOIR PLUS

- *Tisser des liens entre deux paniers à trois points*, Supplément sport Le Monde, mars 2012.
- *La vitalité fragile du basket amateur*, Le Monde, novembre 2011.
- *Le retour des «Américains» doit profiter à la Pro A*, Le Monde, novembre 2011.
- *La mixité filles/garçons dans les loisirs des jeunes*, Rapport de recherche ADES CNRS, 2012.
- *Les Sport en banlieue*, Association des maires Ville & Banlieue de France, juillet 2011.
- *ASVEL : Tony Parker objet de toutes les attentions*, La lettre du sport n° 694, septembre 2012.
- *Le basket ouvre une brèche*, La lettre du sport n° 677, avril 2012.
- *La Pro A reste sur Canal +*, La lettre du sport n° 677, avril 2012.
- Archambault F., Artiaga L. et Frey P.Y., *L'aventure des «grands» hommes : Études sur l'histoire du basket-ball*, Presse universitaire de Limoges (Pulim), 2003.